



# Questions CGT au CSE

## LDC Bourgogne

### 19 juin 2020

#### **Questions des services :**

##### **GMS :**

Plusieurs salariées sont parties à la retraite, allez vous les remplacer par d'autres CDI LDC Bourgogne ?

Des CDD sont présents depuis plusieurs années et espèrent un CDI à LDC pour ces années d'investissement et de fidélité envers l'entreprise.

Trouvez vous normal que LDC Bourgogne propose des CDI Intérimaires à la place des agences d'intérim et en leur promettant de les garder si elles acceptent ce genre de CDII ?

Pourquoi cette année il y a eu autant de refus sur les HR et que la responsable n'ait rien dit aux salariés concernés ? Pire, elle leur avait même dit que s'il ne leur avait pas été dit qu'il y avait problème, c'est que c'était accepté. Et beaucoup de salariés ont eu la désagréable surprise de découvrir les refus avec la feuille jointe aux salaires.

Pourquoi la responsable du service a eu droit à tous les samedis de Noël, du jour de l'an, des 1<sup>er</sup> et 8 mai et quelle se permet de les refuser à des salariés qui en ont posé 1 dans l'année cet été ?

##### **Cello poulet :**

Pourrions-nous mettre des étiquettes recto / verso (brochettes carrefour avec recette verso) car il est difficile de coller dessous nous faisons beaucoup de reprises car elles sont mal collées ?

Certaines salariées (ex cello dindes) ne se sentent toujours pas acceptées en cello poulet. Pourrait-il y avoir un point d'expression sur le sujet ?

##### **Lavage bacs dinde :**

Pouvez-vous installer un extracteur de chaleur au lavage bacs ?

Au niveau lavage bacs des tâches sont très physiques pensez-vous, avec le nouveau projet, les réduire, voire les éliminer ?

Ou alors mettre des personnes supplémentaires afin d'aider sur ces tâches et ainsi réduire la pénibilité ?

##### **Service Poulet :**

Pourquoi c'est toujours les mêmes personnes que vous faites partir quand il n'y a plus de travail ?

Souvent ce sont les personnes ayant des restrictions qui sont obligées de partir.

Nous vous demandons de respecter les horaires attendus travaillés comme l'accord 35 h le prévoit. Car contrairement à vos dire le jugement d'appel ne vous donne absolument pas le droit de pratiquer le fini parti.

Il faut faire un rappel aux règles : Des salariés ont l'impression que les distances sont à respecter seulement en dehors des services production, car dans l'atelier aux tables de parage et flippers les distanciations ne sont pas respectées, il y a trop de monde.

Nous vous demandons d'y remédier sans attendre.

Pourquoi certains salariés ont pu poser des jours de congé au mois de mai ?

Ayant eu des questions sur les droits en garde d'enfants, chômage partiel dû aux contraintes du covid-19 le service RH devait rappeler une salariée et celle-ci n'a toujours pas de nouvelles est ce bien normal ?

### **Abattoir :**

Toujours autant de problèmes les salariés sont obligés de raccrocher les pattes les têtes de retirer les plumes car les machines ne le font plus ou très mal, de plus des têtes tombent dans les égouts obligeant les salariés à les ramasser. Il y a beaucoup de manutentions supplémentaires pour les salariés.

Quand allez-vous enfin régler ce problème ?

Chaine "foies" : Tous les ans, quand les salariés demandent le ventilateur, il leur est répondu « il est perdu ». L'avez-vous retrouvé ? Car ils apprécieraient son activité ! Cela évitera que les salariés ne fassent la carpe.

Entretien professionnel non conforme :

Le responsable abattoir modifie le contenu en défaveur du salarié et lui demande de le signer plus de 3 mois après. Qu'en pensez-vous ? Approuvez-vous ?

### **Quai Vif :**

Pour effectuer leur travail et être protégés de la poussière, les salariés avaient des masques FFP2. Aujourd'hui, ils ont des masques FFP1 qui ne les protègent pas de la poussière.

Avec les FFP 2, les salariés ne toussaient plus et n'avaient plus mal à la tête, symptômes qui reviennent aujourd'hui.

Pour quelles raisons avez-vous changé les masques ?

Qu'en pense le médecin de la médecine du travail ?

La Climatisation fonctionne très mal, voir pas du tout... Les interventions de la maintenance sont très longues (4 à 5 h de délai) et les salariés ne peuvent pas attendre les travaux. Dans des périodes de forte chaleur comme nous les vivons actuellement, les salariés demandent que vous agissiez rapidement, car il est insupportable de travailler dans ces conditions. Aimeriez-vous que les salariés vous répondent qu'ils feront leur travail après l'été, une fois les travaux faits ?

### **Bureaux :**

Pourquoi la RHD actuellement sur le site de Guillot va revenir à LDC Bourogne ?

Pourquoi certaines personnes ont dû changer de bureau alors que les gestes barrières étaient respectés, alors que dans l'autre bureau, les distances n'étaient pas différentes ?

### **Annexe Dinde :**

Les semaines avec férié, pourquoi donnez-vous un 2<sup>ème</sup> jour de repos en plus du samedi ? Du coup les salariés ne travaillent que 3 jours dans la semaine et engrangent beaucoup d'heures négatives dans une même semaine. Les salariés en ont marre de commencer à 4h30 du matin pour partir à 10h30. Veuillez respecter les horaires attendus travaillés, ou modifier l'horaire de départ en passant par le CSE.

### **Service Nettoyage :**

Les salariés demandent des stores ou des rideaux sur les fenêtres en haut de l'escalier à côté des vestiaires de l'abattoir ?

Pourriez-vous faire installer comme ailleurs, la climatisation dans les vestiaires du haut, dans le grand couloir et le couloir du vestiaire du haut ?

### **Divers emballages :**

Il y a beaucoup de gros cartons qui remontent sur les balancelles, ce qui oblige les salariés à les retirer pour remettre des petits cartons. Une seule personne ne suffit pas. Les salariés demandent une personne supplémentaire afin que les autres services ne soient pas en manque de petits cartons (comme la GMS par exemple)

### **Quai d'expéditions :**

On reçoit des colis de Blancafort que l'on trie et que l'on réexpédie à Blancafort. Est-ce bien rentable ?

### **Divers :**

Comment est calculé le nombre des journées d'habillage ? Et sur quelle période ?

Comment sont comptabilisés les jours travaillés ? sur quelle période ?

Pourriez-vous prévoir que les jours de repos soit le même pour les salariés qui pratiquent le covoiturage ?

Pourriez-vous installer du gel désinfectant pour les ventes du personnel ?

Manque de casiers et de place dans les vestiaires du haut, que pensez-vous faire ?

Quand aurons-nous des masques conformes contre le covid-19 ? et combien ?

Les horaires de la cantine ne conviennent pas pour les salariés de la GMS (production), n'ayant qu'une heure entre deux prises de poste cela va presser les salariés.

Pourriez-vous voir pour décaler à 12h 10 au lieu de 12h 20 auprès de Alko ?

Pourriez-vous réaménager le parking avec des arbres enfin qu'il y ait plus d'ombre pour l'été, et aussi boucher les trous ?

Les fenêtres des vestiaires GMS / Quai sont ouvertes toute la nuit avec des écrans qui éclairent et attirent les moustiques. Du coup, les matins les tables sont envahies de moustiques. Il faut trouver une solution, soit mettre des moustiquaires aux fenêtres pour continuer à aérer, ou des pièges à moustiques...

La CGT a la preuve que la direction communique par mail avec les salariés alors qu'elle refuse avec les élus du personnel CGT. Nous vous demandons donc dorénavant, de ne pas discriminer la CGT et ses militants et de communiquer par mail comme vous le faites avec tous vos interlocuteurs.

Il existe un logiciel pour poser les congés, HR, etc. Nous vous demandons que l'ensemble des salariés puissent y avoir accès en plus de demandes papier.